

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit	
Nom du Produit :	HARMONIE MUTUELLE EMPLOIS France - Parts S
Initiateur :	IEFFEL INVESTMENT GROUP
Code ISIN :	FR0007496039
Site internet :	www.eiffel-ig.com
Pour plus d'informations :	Vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008 Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67.
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Eiffel Investment Group en ce qui concerne ce document d'informations clés. Eiffel Investment Group est agréée sous le n°GP 10000035 en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production :	31/01/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?	
Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Durée :	99 ans
Objectifs :	L'objectif de gestion du FCP HARMONIE MUTUELLE EMPLOIS FRANCE est double : créer ou préserver de l'emploi en France, à travers l'analyse d'Eiffel Investment Group des sociétés sélectionnées, et surperformer à long terme l'indicateur composite de référence suivant : 10% CAC MID & SMALL DIV REINVESTIS + 25% SBF 120 DIV REINVESTIS + 65% BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE EX-FINANCIALS. Des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans le processus de sélection et d'analyse des titres dans le but de l'enrichir et de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG. Les détails de la politique ESG sont détaillées dans le prospectus du fonds et dans son Code de Transparence disponibles sur le site de la Société de Gestion www.eiffel-ig.com. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni en termes d'exposition géographique, ni en termes d'exposition sectorielle, la composition d'un indicateur de référence. L'OPC est géré activement sur les marchés actions, de taux et de crédit. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP pourra être investi jusqu'à 50% de l'actif net en actions d'un ou plusieurs marchés de toute capitalisation. La gestion s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres " stock picking ". Il pourra être investi à hauteur d'au moins 50% et jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, principalement sous forme d'obligations cotées sur des marchés d'instruments financiers (instruments du secteur public et privé). Les limites d'investissement en matière de rating du portefeuille exposé en produits de taux sont les suivantes : 70% minimum en titres de notation supérieure ou égale à BBB-/Baa3 ; 10% maximum en titres à caractère spéculatif de notation minimale BB-/Ba3 ; 20% maximum de titres de créance non notés. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM ou FIA français ou européens. Le FCP peut également intervenir sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur les marchés réglementés ou organisés ou de gré à gré, français et étrangers, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture aux risques action, indice, taux crédit et change ; Dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres. Le risque de change du FCP est accessoire. Affectation du résultat : capitalisation des revenus. Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de valorisation avant 11 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur le cours de clôture du jour de la centralisation des demandes. Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 11 heures sont répondues sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
Investisseurs de détail visés :	Cette part est strictement réservée à Harmonie Mutuelle et aux autres entités du groupe VYV ou leurs affiliés.
Dépositaire :	Caceis Bank
Autres informations pratiques :	Le document d'informations clés, le prospectus et/ou le règlement, le dernier rapport annuel, la dernière composition d'actif du Fonds ainsi que toutes autres informations pratiques, et notamment la dernière valeur liquidative des parts, sont disponibles sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Les investisseurs doivent être conscients que même s'ils disposent de la faculté de demander le rachat de leurs parts dans le Fonds, il n'existe aucune garantie que le Fonds soit en mesure d'exécuter la totalité de leur demande de rachat.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 3 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité de vous payer soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents : risque de crédit, risque de gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque lié à l'utilisation des instruments dérivés et risques en matière de durabilité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (RHP) : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (RHP)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 151 EUR	6 595 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,49 %	-7,99 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 175 EUR	8 175 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,25 %	-3,95 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 087 EUR	10 029 EUR
	Rendement annuel moyen	0,87 %	0,06 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 986 EUR	12 319 EUR
	Rendement annuel moyen	19,86 %	4,26 %

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 oct. 2021 et 31 oct. 2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 janv. 2017 et 31 janv. 2026

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 déc. 2016 et 31 déc. 2021.

Que se passe-t-il si EIFFEL INVESTMENT GROUP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. En outre, les frais présentés ci-dessous ne tiennent pas compte des frais des contrats d'assurance vie ou de capitalisation lorsqu'ils s'appliquent.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (RHP)
Coûts totaux	102 EUR	522 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,02 %	1,02 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,08% avant déduction des coûts et de 0,06 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est appliqué à ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est appliqué à ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65 EUR
Coûts de transaction	0,10 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	10 % de la surperformance du FCP par rapport à celle de l'actif de référence composite (10% CAC MID & SMALL DIV	27 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 an(s).

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est d'autant plus susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le retrait que la durée réelle de sa détention aura été courte.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008, Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67. Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le vend, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les performances passées au cours des 11 dernières années sont disponibles sur le site internet ce lien. Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur ce lien. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : : www.eiffel-ig.com / Rubrique "ESG". Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.